## **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 20/06/2024

ID: 974-249740101-20240606-2024\_044\_BC\_16-DE

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU - TROIS BASSINS - SAINT PAUL LE PORT - LA POSSESSION

## EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

## Séance du 3 juin 2024

: 15 L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN à 16 h 00, le Nombre de membres en exercice

Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en

: 12 : 2

salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

### **OBJET**

AFFAIRE N°2024 044 BC 16 Octroi d'une subvention à l'association UNIS VERS CITE PEI dans le cadre d'un projet culturel avec RATANDA en AFRIQUE DU SUD

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S:** 

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants: 14

Nombre de présents

Nombre de représentés

## **ETAIT ABSENT(E):**

NOTA:

Mme Huguette BELLO

Le Président certifie que :

# **ETAIENT REPRESENTE(E)S:**

- la convocation a été faite le : 28 mai 2024

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le 10/06/2024

### **DEPARTEMENT DE LA REUNION**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL LE PORT – LA POSSESSION Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20240606-2024\_044\_BC\_16-DE

#### **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024**

<u>AFFAIRE N°2024 044 BC 16</u>: OCTROI D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION UNIS VERS CITE PEI DANS LE CADRE D'UN PROJET CULTUREL AVEC RATANDA EN AFRIQUE DU SUD

Le Président de séance expose :

# Contexte général

L'action extérieure des collectivités locales s'est au fil des années développée et s'inscrit aujourd'hui dans un cadre d'intervention bien défini. (Article L 1115-1 et suivants du CGCT).

Les collectivités locales (Régions, Département, Métropoles, communes et groupements de communes) ont ainsi la possibilité de conclure des conventions de coopération décentralisée avec des collectivités étrangères, dans le respect des engagements internationaux de l'Etat.

Les collectivités territoriales participent ainsi à l'effort de solidarité et d'aide au développement selon des modalités diverses ; soit à travers des projets de coopération décentralisée, soit par l'octroi de subventions ou participations aux opérateurs et structures associations locales et étrangères (ONG...).

Disposant d'un cadre juridique adapté et de financements intéressants (Etat, Union Européenne, Région), les collectivités locales réunionnaises se sont impliquées, depuis de nombreuses années, dans cette politique, contribuant ainsi à la solidarité régionale et au codéveloppement avec les pays du bassin indianocéanique, pour partie à l'origine du peuplement de La Réunion.

Le Territoire de l'Ouest ayant décidé de relancer et structurer sa politique de coopération, a adopté le 6 mars 2023 un cadre d'intervention globale et cohérent.

La feuille de route stratégique proposée s'appuie sur 3 axes majeurs :

- Le partage de l'expertise technique du Territoire de l'Ouest à travers ses domaines de compétences,
- La mobilité des jeunes avec l'ouverture du territoire sur l'Océan Indien,
- Le développement d'échanges culturels et solidaires avec les populations des pays voisins.

Divers projets et partenariats ont d'ores et déjà été engagés depuis 2022. A titre d'exemples :

- La signature d'une convention quinquennale avec la Commune Urbaine de Sainte Marie, dont le projet phare concerne l'accompagnement à la structuration de la gestion des déchets de la collectivité Sainte Marienne ;
- Le soutien de l'ONG Eau de Coco pour la mise en place d'un centre socio-éducatif en faveur des enfants des rues à Tuléar ;
- Le soutien à la structuration de coopérative agricole traditionnelle à Fort Dauphin portée par Grid Développement...

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

En 2024, le Territoire de l'Ouest souhaite poursuivre son act rablié le matière de internationale en confortant les projets engagés et en initiant de no IP : 974-2497401011-202406061-2024\_0444\_BC

est le cas du présent projet d'échange culturel et linguistique avec le Township de RATANDA en Afrique du Sud. Il s'agit d'une démarche d'immersion artistique et culturelle durable qui se déroule à RATANDA en Afrique du Sud du 4 août 2024 au 15 août 2024.

Le soutien à cette action par la Communauté d'agglomération rentre dans le cadre de l'enveloppe financière annuelle dédiée aux communes (25 000€) visant à accompagner celles-ci dans le développement de leurs propres projets de coopération décentralisée.

# Présentation de la structure

L'Association Unis vers cité Pei Sigle UVCP a pour objet de valoriser les richesses culturelles, matérielles et immatérielles de l'Île de La Réunion. Elle agit a plusieurs niveaux géographiques à La Saline les Hauts, sur Saint-Paul, sur le département et à l'international.

# Elle ambitionne de :

- Promouvoir les arts, le sport et la culture pour tous ;
- Développer des activités artistiques et sportives adaptées et intégrantes pour tout public, enfants, adolescents, troisièmes et quatrièmes jeunesses par le biais d'ateliers hebdomadaires de chant, danse et musique traditionnelle Maloya, d'ateliers de théâtres, de chant et de circle songs et improvisations ;
- Développer des activités de tourisme participatif, d'éco-tourisme et de sensibilisation à la sauvegarde de la biodiversité locale (forêt, lagon, cirques et remparts);
- Développer le « Festival E.V.A Maloy'Âme » sur le territoire Evolution Vision Art pour mettre en l'air toutes formes d'expressions artistiques locales et donner la possibilité aux artistes amateurs au contact de professionnels de présenter leurs réalisations ;
- « La Konpani Kerlokan » créée en 2022, est la façade expressive et représentative des activités artistiques de l'association. Elle regroupe des artistes amateurs qui ont pour objectif commun de promouvoir le Maloya et les arts qui découlent de la créolité.

Son siège est au 124 rue Wan-Hoi à La Saline -Saint-Paul.

# Présentation de l'action

Le projet porte sur un échange culturel et linguistique avec le Township de RATANDA en Afrique du Sud par l'organisation d'une immersion artistique et culturelle durable, la création et diffusion d'un spectacle «HEVA Maloya Zulu".

Il est prévu une semaine de résidence artistique entre Réunionnais et Sud-Africains avec l'organisation d'un "workshop" danse, chant et musique traditionnelle Maloya et Sud-Africain, avec la transmission:

- Des rythmes Maloya avec instruments traditionnels,
- Des chants et danses traditionnelles d'Afrique du Sud sur un circuit touristique de 2 nuits/3jours (Soweto / Alexandra / Maison Nelson Mandela / Lesedi village / Pilanesburg Parc.

# Participent à ce projet :

Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID: 974-249740101-20240606-2024\_044\_BC\_16-DE

- Les adhérents de l'association UVCP résidant à La Saline les hauts
- Les communes de La Possession, Le Port, La Chaloupe Saint-Leu,
- Les jeunes adhérents des chorales : "The beauty of youth choir" et "The Lesedi show choir" du township de Ratanda
- Les adhérents du centre artistique Woza Center,
- Les habitants des quartiers (interventions en écoles et maison de retraite).

Soit au total 30 adhérents de l'association Unis vers cité Péi et 2 chorales de Ratanda (environ 80 personnes).

Le projet s'est construit en 4 étapes, la présente action constituant la phase 4 avec le voyage et l'écriture chorégraphique de la comédie musicale "HEVA Maloya Zylu".

Rappel des étapes de construction du projet :

- Mai 2023 : Prospect et recherche de réseaux depuis La Réunion ;
- Août 2023 : Premier séjour de prospect avec l'accompagnement d'un professionnel de tourisme basé sur la commune d'Hiedelberg au sud de Johannesburg. Rencontre avec Mpho Nyambose et Thabang Nature Mokoena et leurs chorales respectives. Début de l'action artistique avec Natacha Radia accompagnés par la trésorière et le président de l'association ;
- Décembre 2023 : Financement d'un billet d'avion par l'association pour accueillir Mpho Nyambose à La Réunion, immersion avec les adhérents, rencontres d'artistes locaux, workshop, interventions en collèges et lycées via le Pass Pro culture pour des ateliers chants collectif, body percussion, danses et chant traditionnel d'Afrique du Sud. Participation de Mpho et la compagnie Kerlokan à la programmation des festivités de la commune de Saint-Paul en décembre. (Plateau artistique Fet Kaf, Esplanade de Boucan le 19 décembre 2023 puis récital chant traditionnel lors de la cérémonie commémorative du 20 décembre 2023 au cimetière marin) ;
- Janvier 2024 : Financement par l'association d'un deuxième séjour à Ratanda pour 6 adhérents de l'association. Musiciens et chanteurs partent avec 3 rouler, 3 Sati et 2 kayamb afin d'enrichir les nouvelles répétitions avec batterie d'instruments traditionnels Maloya. L'écriture chorégraphique de la future création Heva Maloya Zulu débute avec les musiciens de la compagnie Kerlokan sous la direction de Natacha Radia avec la participation des chorales de Ratanda ;
- Août 2024 : Phase 4 / Déplacement de la konpani Kerlokan sur Ratanda.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

Publié le

Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024

ID: 974-249740101-20240606-2024\_044\_BC\_16-DE

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 09/04/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, Ouï l'exposé du Président de séance,

# APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant maximum de 5 000 € à l'association UNIS VERS CITE PEI pour une action d'échange culturel et linguistique avec le Township de RATANDA en Afrique du Sud;
- VALIDER le projet de convention ;
- AUTORISER le Président à signer la convention et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le Le Président de séance **Emmanuel SERAPHIN** 

Président